

CONSIGNES ET INFORMATIONS

Pour lutter contre la propagation du virus COVID-19, il est capital de bien respecter les mesures sanitaires prescrites par les autorités de l'Etat et en particulier :

RESTEZ CHEZ VOUS ou dans votre jardin

NE SORTEZ QU'EN CAS DE VÉRITABLE NÉCESSITÉ

Des attestations vierges sont à votre disposition le mercredi de 9h à 11h30, dans une boîte, sur les marches de la Mairie, merci de prendre uniquement ce qui correspond à vos besoins (format recto/verso)

PRENEZ DES NOUVELLES de vos voisins et **SIGNALEZ** nous si vous avez besoin d'aide

Le secrétariat de mairie est fermé au public mais une permanence téléphonique est assurée de 9h à 16h du lundi au vendredi au 03/22/85/60/16. En dehors de ces horaires et en cas d'extrême urgence vous pouvez appeler au 06/41/33/14/92. L'agence postale est ouverte tous les mercredis de 9h à 11h30.

RAMASSAGE DES ORDURES :

Le prochain ramassage aura lieu le mercredi 22 avril (tous les 15 jours) pour les ordures ménagères **et** la collecte de tri sélectif (sacs bleus et jaunes) Merci de mettre vos ordures ménagères dans des sacs fermés (pas en vrac) dans la poubelle grise.

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation et d'éventuelles nouvelles instructions.

N'hésitez pas à consulter le site internet de la commune <http://www.mairie-estrees-mons.fr>

VOTRE MAIRE ET VOS ADJOINTS continuent de travailler pour la commune.

Nous avons pris plusieurs contacts afin de fournir des masques en tissu lavables à toute la population afin d'être prêts pour la période du déconfinement...

Guillaume, l'employé communal, a repris son activité afin de gérer les travaux d'espaces verts. **Il est impératif, pour la santé de tous, de ne pas avoir de contact avec lui.** Merci d'avance de votre compréhension.

Prenez soin de vous À bientôt

Jean-Paul COLARD, Maire d'ESTRÉES-MONS